

## **Mise au point**

**Montréal, le mardi 2 mai 2017** – Le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, monsieur Yves Francoeur, prend acte de la décision du DPCP de demander la tenue d'une enquête policière en lien avec l'ingérence qu'il a décrite dans ses propos tenus en onde le 27 avril dernier. Il va de soi que Monsieur Francoeur maintient ses propos.

Enfin, le président de la Fraternité a déjà contacté l'UPAC et rencontrera les autorités compétentes en temps et lieu.

**-30-**

Source :  
Fraternité des policiers et policières de Montréal  
514-527-4161